Envoyé en préfecture le 26/06/2025
Reçu en préfecture le 26/06/2025
Publié le
ID : 074-217400761-20250626-D25_18-DE

COMMUNE DE CHOISY

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice **18**
Présents 10
Votants 13

Le conseil municipal de la commune de Choisy, dûment convoqué le 13 juin, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Yves GUILLOTTE, Maire.

Présents : Yves GUILLOTTE, Christiane MICHEL, Christian BOCQUET, Jacqueline CECCON, Norbert CHIODINI, Gilbert LIENARD, Michel SOCQUET-CLERC, Sylvie AUROY, Marlène CHAFFARD, Isabelle JOYE

Pouvoirs : Jacqueline PECORARO à Christian BOCQUET, Brigitte BARRET à Marlène CHAFFARD, Jean BARDET à Michel SOCQUET-CLERC

25/18

Absents : Jean BARDET, Brigitte BARRET, Valérie STEFANUTTI, Oliver COUET, Stéphane GREVE, Aurore MOSSIERE, Jacqueline PECORARO, Guy PHILIPPE

Secrétaire de séance : Christian BOCQUET

Objet :
TRAVAUX DE RENFORCEMENT ROUTE DE VERY - SEML ENERGIE ET SERVICES DE SEYSSEL

Christian BOCQUET, Maire-adjoint, présente au conseil municipal les travaux de renforcement de réseaux électrique route de Véry.

Les devis des travaux et fournitures s'élèvent à :
Renforcement électrique route de Véry
- Montant HT des Travaux ..... 36 059.40 €
- Montant HT des fournitures..... .... 3 716.49 €
+ maîtrise d'œuvre (3 %) ..... 1 193.28 €
Montant total HT..... 40 969.16 €
TVA 20 %..... 8 193.83 €
MONTANT TOTAL TTC ..... 49 162.99 €

Ces travaux pourront être subventionnés par le Syndicat Intercommunal d'Electricité de Services de Seyssel, au taux de 75 % sur le montant Hors Taxes, soit 30 726.87 €.
La dépense HT pour la commune sera de **10 242.29 €**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :
- **DECIDE** d'accepter les travaux présentés ci-dessus ;
- **DECIDE** de demander au maire de solliciter les subventions auprès du SIESS ;
- **DECIDE** d'autoriser le maire à signer tous les actes nécessaires à l'application de la présente délibération ;
- **DECIDE** de prévoir les crédits nécessaires.

Le secrétaire de séance
Christian BOCQUET

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Yves GUILLOTTE

MAIRIE DE CHOISY 74 (Haute-Savoie)

Délibération devenue exécutoire compte tenu de
la télétransmission en Préfecture le
et de la publication le
Le Maire,